

## *Termes de référence*

### *Assistance à maîtrise d'usage*

#### **1. Contexte du projet**

Le projet JOUSSOUR, porté par le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Tunisie (SCAC) en partenariat avec l'Agence de Vulgarisation et de Formation Agricoles (AVFA), vise à renforcer la qualité de la formation professionnelle agricole en Tunisie et à développer des dispositifs innovants favorisant l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes.

Dans ce cadre, une composante spécifique prévoit le développement et l'aménagement de salles innovantes dans 5 centres de formation de l'AVFA (Barroua, Chott Meriem, Sidi Thabet et Tibar), afin d'y organiser et animer des Clubs d'Entrepreneuriat. Ces espaces devront être conçus comme des lieux polyvalents favorisant la créativité, l'apprentissage collaboratif, l'acquisition de compétences entrepreneuriales et la pratique de la langue française.

#### **2. Objectifs de la mission**

La mission confiée au prestataire consiste à élaborer un plan d'aménagement pour 5 salles, d'une superficie comprise entre 40 et 60 m<sup>2</sup> chacune, situées dans les centres de formation agricole de Sidi Thabet, Ben Arous, Chott Meriem, Barroua et Tibar. L'objectif principal est de concevoir des espaces dédiés à l'entrepreneuriat, à la fois fonctionnels et esthétiques, favorisant un environnement d'apprentissage et de travail adapté aux besoins des formateurs et des apprenants.

Les aménagements devront répondre aux critères suivants :

- Identifier les besoins, attentes et contraintes des usagers de l'établissement.
- Concevoir cinq espaces fonctionnels, adaptés aux usages pédagogiques et professionnels de chaque salle.
- Garantir un design ergonomique et visuellement attractif, favorisant le confort et la productivité des utilisateurs dans chacun des centres.
- Optimiser l'organisation de l'espace pour faciliter la circulation, les activités collaboratives et le rangement dans toutes les salles.
- Sélectionner et intégrer un mobilier et des équipements adaptés, conformes aux besoins pédagogiques et aux normes de sécurité et d'accessibilité.
- Proposer des solutions modulables et adaptables pour permettre différentes configurations selon les activités prévues.
- Respecter le budget alloué et assurer la cohérence avec l'identité et le contexte de chaque centre.

Le prestataire devra aussi :

- Conduire un processus d'assistance à maîtrise d'usage impliquant formateurs, apprenants, direction des centres et cadres de l'AVFA afin de coconcevoir les aménagements.
- Définir les usages pédagogiques et entrepreneuriaux attendus de ces espaces.
- Produire un cahier des charges technique et fonctionnel pour l'équipement et l'aménagement des 5 salles. Ce cahier des charges servira ensuite de guide aux fournisseurs, architectes ou artisans qui réaliseront l'aménagement. Il garantit que les achats et travaux correspondent bien aux besoins définis avec les utilisateurs.

### **3. Résultats attendus**

1. Un **diagnostic participatif** des besoins et usages pédagogiques et entrepreneuriaux dans les 5 centres retenus (apprenants, formateurs, surveillants, direction).
2. Un **rapport de concertation** regroupant les contributions des différentes parties prenantes (apprenants, formateurs, surveillants, directions).
3. Un **cahier des charges détaillé** décrivant l'aménagement et les équipements nécessaires (meublier modulable, outils numériques, ressources pédagogiques, signalétique, etc.).
4. Une **feuille de route opérationnelle** pour la mise en œuvre et le suivi.

### **3. Méthodologie attendue**

Le prestataire devra :

- Adopter une approche participative et inclusive
- Mener des entretiens et ateliers avec les parties prenantes
- Travailler en étroite collaboration avec l'équipe de coordination du projet.
- Faire preuve de transparence dans l'avancement de la mission, en partageant à chaque étape les documents de travail, plans et propositions.
- Intégrer les recommandations du comité de pilotage, multi-acteurs, chargé d'orienter et d'encadrer les grandes lignes stratégiques du programme.

Le prestataire pourra être invité à présenter son travail (plans d'aménagement, propositions de mobilier et équipements, ajustements) lors de réunions du comité.

Des réunions régulières (au moins mensuelles) seront organisées avec l'équipe du SCAC pour assurer l'alignement des réalisations, valider les étapes, suivre l'avancement des travaux et ajuster le calendrier si nécessaire.

## **5. Durée et calendrier**

- Durée totale : environ 3 mois. (Démarrage de la prestation en novembre 2025)
- Étapes prévisionnelles :
  1. Lancement et cadrage : 2 semaines
  2. Diagnostics et ateliers participatifs : 3 semaines
  3. Rédaction du cahier des charges et recommandations : 2 semaines
  4. Restitution finale et validation : 1 semaine

## **6. Profil du prestataire recherché**

- Expérience confirmée en assistance à maîtrise d'usage ou conception participative d'espaces pédagogiques et collaboratifs.
- Bonne connaissance des enjeux liés à la formation professionnelle et à l'entrepreneuriat des jeunes.
- Compétences en design d'espaces d'apprentissage innovants (mobilier, numérique, ergonomie).
- Une expérience dans le secteur agricole ou sur des projets internationaux sera un atout.

## **7. Livrables attendus**

- Rapport de cadrage méthodologique.
- Notes de diagnostic pour chaque centre de formation.
- Rapport consolidé de concertation.
- Cahier des charges technique et fonctionnel.
- Recommandations organisationnelles pour l'animation des espaces.

## **8. Modalités contractuelles**

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Un CV détaillé précisant les expériences pertinentes en lien avec la mission.
- Une note méthodologique décrivant l'approche proposée.
- Une offre financière accompagnée de l'immatriculation fiscale (patente ou SIRET) et du RIB.
- Les références de missions similaires.

La mission sera supervisée par le SCAC de l'Ambassade de France en Tunisie.

Le contrat prendra la forme d'une prestation de services.

**L'ensemble du dossier de candidature doit être envoyé par e-mail à l'adresse suivante : [consultant.formationpro@institutfrancais-tunisie.com](mailto:consultant.formationpro@institutfrancais-tunisie.com), avec en objet : « Candidature – Assistance à maîtrise d'usage », au plus tard le 19/10/2025 à minuit (heure de Tunis).**